



Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première
Emparons nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité

Un an, \$1 Rédacteur : FIRMIN H. PROULX — Gérant : HECTOR A. PROULX Un an, \$1

SOMMAIRE :

Revue de la semaine : Nomination de l'honorable J. A. Chapleau, comme lieutenant-gouverneur de la province Québec. — Fête de M. le Directeur du collège. — Une belle autre fête en perspective au collège. — Le Cabinet Fédéral. — Le cardinal Lavigerie. — La ferme expérimentale d'Ottawa. — Il faudra jeuner en 1893. — Le secret de la confession.

Causerie agricole : Culture du panais. — Culture des pois des champs.

Choses et autres : Plantes parasites. — La "pepsine" pour la fabrication du beurre en Australie. — Le savoir en agriculture.

Recette : Ciment pour raccommoder les vaisselles en faïence, etc.

REVUE DE LA SEMAINE

Nomination de l'honorable M. J. A. Chapleau, comme lieutenant-gouverneur de la province de Québec. — Le poste élevé qu'occupait l'honorable M. Angers, comme lieutenant-gouverneur de la province de Québec, étant vacant, il incombait au Gouverneur-Général de la Puissance du Canada, sur le conseil de ses aviseurs, de nommer un nouveau lieutenant-gouverneur.

Les personnes dignes d'occuper cette charge dans la province de Québec, ne manquaient pas, et le choix à faire devenait difficile. Nombre de politiciens de grand talent, qui ont rendu d'imminents services au pays, auraient été dignes d'occuper ce poste d'honneur, avec avantage pour la province. Le choix d'un lieutenant-gouverneur devait nécessairement tomber sur l'un de ces hommes qui ont employé leurs talents à chercher, par tous les moyens possibles, à développer les principales richesses de notre pays, tant au point de vue agricole qu'industriel; et à ouvrir aux différents produits qui en proviennent, un marché constamment ouvert à l'étranger; par l'établissement des chemins de fer qui sillonnent notre pays de tous les côtés.

L'honorable M. Chapleau, l'un de ces hommes, vient d'être choisi pour occuper la charge de lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

Les nombreux amis de l'hon. M. Chapleau applaudissent à cette nomination, et tout particulièrement le comté de Terrebonne qui a eu le privilège de le compter comme député depuis l'établissement du Parlement Provincial, en 1867, et alternativement depuis cette date, à Québec et à Ottawa, comme ministre et occupant les principales charges.